

Octobre
2021

N° 10



LE CINQUATIEN

Informations municipales

www.cinqueux.fr

facebook.com/infos.cinqueux/



Cela fait bientôt un an et demi qu'ont eu lieu les élections municipales, avec un début de mandat perturbé par la pandémie.

Le temps passe très vite lorsque l'on a la responsabilité d'une commune comme Cinqueux, encore plus vite en fonction du nombre de projets que l'on met en place ; ils sont nombreux en ce début de mandat. Je profite donc de cette rentrée pour faire un "tour d'horizon" de l'ensemble de ces travaux.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'enfouissement des réseaux rue de Sacy-le-Grand est terminé, reste à remplacer les bordures de trottoir les plus dégradées.

En début d'année prochaine le Conseil Départemental refera en principe, le tapis de la route.

Par la suite le traitement des trottoirs sera réalisé lorsque nous en aurons le financement.

La réfection de la rue Verte est également terminée. Initialement, l'objectif était la pose de fils d'eau (première étape) mais l'état très dégradé de la chaussée, surtout en partie basse de la rue, nous a amenés à une rénovation complète.

La réfection de la rue des Montilles.

Là aussi initialement il s'agissait des fils d'eau, mais en fonction de la configuration et de la largeur de la voirie, il était nécessaire de compléter ces travaux. Le trottoir de gauche étant très large, il aurait été inesthétique de le bitumer intégralement. De plus cela ne correspondait pas aux objectifs d'aujourd'hui de favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Nous avons donc réalisé une bande de trottoir en grave dans un premier

temps et des jardinières le long des façades. J'en profite pour inviter chaque riverain à végétaliser et entretenir ces espaces qui peuvent contribuer à rendre cette rue très agréable.

La réalisation de trottoirs à l'angle de la rue des Aigumonts et de la rue de la Croix Louis suite à l'implantation de nouvelles constructions.

TRAVAUX EN COURS

L'enfouissement des réseaux rue Wilfrid Pol et rue Yvonne Drouin.

Il était indispensable de dégager ces rues étroites encombrées de poteaux et fils.

La fin des travaux est prévue courant novembre mais pour des raisons de délais, les nouveaux candélabres, identiques à ceux de la rue de Sacy-le-Grand, ne seront livrés qu'en janvier.

Ensuite le Conseil Départemental pourra refaire le tapis de chaussée en principe vers le mois de mars 2022. (Pensez à réaliser vos éventuels branchements sous chaussée avant cette date).

La rénovation de notre ancienne Mairie-Ecole.

Élément important de notre patrimoine qui menaçait ruine. Ce dossier prend un peu de retard en raison des multiples études et contrôles techniques qui nous sont imposés.

La déclaration de travaux doit être déposée en décembre.

La nouvelle route au lieu-dit "Les Eraines".

Il s'agit du bouclage du premier tronçon qui dessert notre nouvelle place, la maison médicale et la pharmacie. Elle aboutit rue du Chemin de Roc.

Ce projet est une réserve foncière communale qui nous permettra d'accueillir de nouvelles structures de service (nous sommes actuellement en négociation avec une crèche), de mieux desservir le parking derrière l'école, de créer un nouvel accès plus sécurisé à notre groupe scolaire qui devra selon toute évidence se développer.

Les deux sentes qui traversent cette zone de centre-ville, de la rue du Chemin de Roc à la rue Wilfrid Pol et de la rue des Eraines à la rue de Pont Ste Maxence, seront élargies et aménagées en voies douces.

Cela permettra de se déplacer à pied sans emprunter les rues étroites.

L'ensemble des terrains situés en fond du site seront aménagés en zone de détente.

La partie supprimée du terrain de pétanque sera compensée sur une réserve située derrière l'école.

Dans l'immédiat, nous allons déposer un permis d'aménager pour deux parcelles, une pour la crèche l'autre pour la construction d'un pavillon en tant que terrain "libre de construction".

Cette cession de biens communaux est un arbitrage patrimonial qui nous permettra de réaliser l'apport nécessaire au financement des projets qui vont suivre, sans avoir recours à l'emprunt. Nous poursuivons cet arbitrage afin de financer au fur et à mesure, les besoins d'investissement de notre commune.

TRAVAUX PROGRAMMÉS

La réfection d'un tronçon de la rue du Marin avec création de fils d'eau.

L'enfouissement des réseaux rue des Dames : Travaux prévus pour la fin de l'année.

L'enfouissement des réseaux rue de l'Image et rue du Marais. Suite à cela, les derniers "fils nus" datant des années 60 auront disparu de notre commune. L'effort financier de ces enfouissements est très important mais c'est un préalable à la rénovation de nos voiries, une sécurisation des réseaux, et un plus évident pour la qualité de notre environnement.

La réalisation d'un second aquadrain à l'intersection de la rue Jean Beau et de la rue du Chemin de Roc afin d'évacuer les eaux de ruissellement vers le ru de la rue du Moulin de Roc.

La construction de deux logements sur un terrain communal en réemploi de la vente d'une parcelle de marais (255 000,00€). Cette réorientation de notre patrimoine devrait nous rapporter environ 80 000,00€ par an, qui contribueront à financer nos projets.

L'installation d'un "feu intelligent" devant notre école (passant au vert lorsque la vitesse est respectée). Ce type de feu est de nouveau autorisé, mais s'agissant d'une implantation sur une voie départementale, nous devons néanmoins solliciter l'avis de notre Conseil Départemental

A la lecture de tout cela, vous comprendrez que le budget global de ces investissements atteint un niveau record pour notre commune. Néanmoins, nous finançons tout cela sans emprunt ni hausse d'impôts.

Nous pouvons remercier notre Conseil Départemental, la Région et l'Etat qui, sur ces différents projets, ont bien joué leur rôle et nous ont accompagné. Sans leur soutien financier, il aurait fallu revoir à la baisse tous ces investissements pourtant essentiels. Mais pour prétendre aux subventions, il y a une règle immuable; il faut être en mesure de financer l'apport communal. C'est la raison

(Suite page 3)

pour laquelle je suis très vigilant sur nos dépenses de fonctionnement et toujours à la recherche de nouvelles recettes (hors augmentation d'impôts). Sans cette stratégie, nous serions à 60 000,00 ou 70 000,00€ de résultat... Nous sommes aujourd'hui à 300 000,00€ et ce n'est pas un hasard.



Enfin, je voudrais aborder un sujet qui me désole ... Facebook !!

Régulièrement, il y est déversé des prises de positions, en général mal

informées et très souvent vindicatrices, sur les actions ou prises de positions de la Mairie. Sur ce point, hormis le fait que chacun a le droit de s'exprimer, je ferais deux remarques.

La première : lorsque l'on exprime d'une façon tranchée et très "revendicatrice", il faut avoir le courage de le faire sans s'abriter derrière un pseudonyme inidentifiable.

La deuxième remarque : pour la première fois dans l'histoire de Cinqueux, vous avez une équipe municipale présente tous les jours. Il serait plus constructif, avant de dénoncer n'importe quoi, de passer en Mairie afin de s'informer. Toute prise de position doit être éclairée par une information "à la source".

Je vous assure que mon équipe et moi-même, nous ne comptons pas notre temps au service de la commune et nous vivons très mal ce genre d'agressions toujours non documentées, souvent très agressives et bien souvent anonymes !

"La critique est facile mais l'art est difficile"

Sachons nous fédérer sur un projet communal qui correspond à ce que vous êtes venus chercher à Cinqueux !

Cinqueux a doublé de population depuis les années 70 mais a accumulé un retard considérable sur ses infrastructures faute d'investissements réguliers. Tout ne peut pas être rattrapé d'un coup de baguette magique, mais je vous assure que nous progressons de façon très honorable.

Prochain objectif en réflexion : la Route de Pont Ste Maxence avec ses trottoirs inexistantes, sa "végétalisation" incontrôlable et ses problèmes de vitesse excessive. Mais là encore, il serait logique de supprimer au préalable les réseaux aériens.

Cette rue fait plus d'un kilomètre, je vous laisse imaginer la problématique financière...

L'attractivité de notre village ne se dément pas, je le vois régulièrement au travers des documents d'urbanisme que nous traitons chaque jour. Nous avons d'ailleurs modifié le règlement de notre Plan Local d'Urbanisme afin de tenter de limiter les divisions de foncier parfois inopportunes. Il n'est pas question de stopper l'évolution naturelle de notre village (à peine à une heure de Paris), mais de lui conserver au fil de son évolution, les caractéristiques que nous aimons tous.

Nous espérons que cette fin d'année nous permettra, sur le plan sanitaire de renouer avec les activités de nos associations et nos manifestations communales, qui font également partie de notre bien vivre à Cinqueux.

*Bien à vous
Prenez soin de vous
et de vos proches*

Le Maire, *Philippe BARBILLON*

Nos partenaires pour le financement de la nouvelle route au lieu-dit "Les Eraines"



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT



C'EST OBLIGATOIRE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes hommes dès l'âge de 16 ans.

Vous devez vous faire recenser entre le jour anniversaire de vos 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour vous inscrire, deux solutions :

- * vous présenter en mairie, avec votre carte d'identité et le livret de famille
- * ou faire votre inscription via internet : service-public.fr

Les travaux de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc,

peuvent être effectués exclusivement :

les jours ouvrables de :
8h.00 à 12h.00 et de 13h.30 à 19h.30

les dimanches et jours fériés de :
9h.30 à 12h.00

(Arrêté du Maire du 04 juin 1998)

Merci de respecter ces horaires afin de préserver les relations de bon voisinage et la vie en collectivité.



Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 et aux législatives des 12 et 19 juin 2022, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.

Cette démarche est possible jusqu'au 4 mars 2022

(au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, loi n° 2016-1048).

Pour vous inscrire, trois solutions :

- en ligne sur service en ligne (cinqueux est rattaché à ce service) ;
- par correspondance en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété et signé ;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

 ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



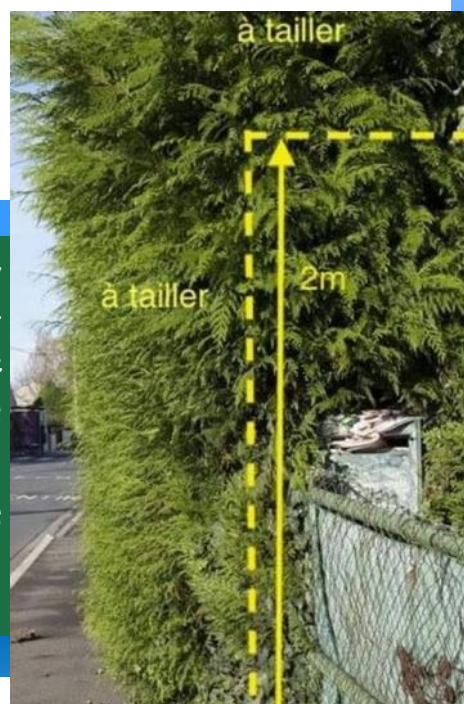
Il est rappelé que les feux de jardin sont **INTERDITS**.
Article 84 du Règlement Départemental Sanitaire et Social :

“Le brûlage à l’air libre des ordures ménagères est interdit”.

Sous le terme d’ordures ménagères on entend non seulement les ordures ménagères proprement dites mais également les résidus ménagers de toute nature : cendres, mâchefers de chauffage central, débris de verre ou de vaisselle, feuilles, balayures ...”.

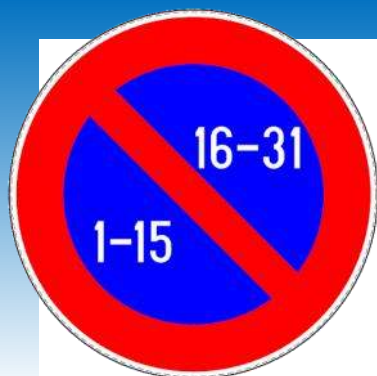
La collecte des déchets verts a lieu tous les 15 jours, le mardi des semaines paires (déposez vos sacs sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte)

Les déchetteries de Villers St Paul ou Brenouille sont à votre disposition.



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

De même, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



Stationnement alterné bi-mensuel,
sur tout le territoire de la commune,

Du 1^{er} au 15 de chaque mois : CÔTÉ IMPAIR

Du 16 au 31 de chaque mois : CÔTÉ PAIR

Stationnement très gênant

Depuis juin 2015, une nouvelle catégorie de stationnement fait son apparition le stationnement dit « très gênant ». L'infraction sanctionne un stationnement interdit comme sur un trottoir, sur un passage pour piétons ou sur pistes cyclables.

Le stationnement très gênant est passible d'une amende de 135€.





AMICALE
DE
CINQUEUX
SECTION JUDO



Venez pratiquer le judo, le taïso (gymnastique et assouplissements)
et bientôt le Ju-Jitsu dans un esprit de loisir et d'activité physique.

Pour nous rejoindre et faire un essai quel que soit votre âge et votre niveau physique :

Lundi de 17h45 à 18h45 : Baby Judo et Eveil Judo

Mardi de 17h30 à 21h00 : Groupes Judo

Lundi et Jeudi de 19h00 à 20h00 : Taïso

Jeudi de 20h00 à 21h00 : Ju-Jitsu

L'équipe dirigeante se tient à votre disposition à la salle polyvalente Maurice Guerlin,
7 route de Liancourt.

Renseignements : Jean-Marc PINGEOT / 06.01.07.38.18

Gymnastique volontaire



L'association "Gymnastique volontaire" souhaite une bonne reprise à toutes les associations qui ont repris du "service".

Nous espérons faire de même dans les prochaines semaines, peut être avant.
Nous sommes, si l'on peut dire, en sommeil.

Nous sommes à la recherche d'un-e animateur-trice. Les divers contacts se sont jusqu'ici avérés infructueux.

Nous lançons un appel.

Je vous dis à bientôt.

La présidente,

Maryse Leclercq





Année scolaire 2021-2022

- Cette année, l'école accueille 141 élèves de la petite section au CM2 : 47 élèves en classes maternelles et 94 élèves en classes élémentaires.

L'équipe pédagogique est constituée de mesdames Bachelot, Rapuzzi et Benoit épaulées de mesdames Opéron et Vincelle en maternelle ; mesdames Langlois, Rainard, Philippard, Grangier, Ghys et monsieur Lecaille en élémentaire.

L'année scolaire qui se présente semble être une année de transition, avec un protocole sanitaire à bien respecter par tous mais également avec des possibilités de vivre à nouveau des projets comme avant... Le partenariat avec le Centre culturel de Pont-Sainte-Maxence, La Manekine, et la CCPOH est conservé. Une classe pourra profiter d'un Projet Artistique et Culturel. Pour les autres projets de l'école, nous sommes dans une période transitoire qui devrait, avec quelques adaptations, permettre à nos élèves de vivre le plus d'expériences possibles, tout en respectant les conditions sanitaires du moment.

Toujours cette année, les différents partenaires de l'école devront agir ensemble : les parents d'élèves, les représentants de parents d'élèves, l'association de parents d'élèves (l'ASPEC), la commune et son équipe, la communauté de communes (CCPOH). Ensemble, nous trouverons les meilleures solutions.

Nous vous souhaitons à tous une année scolaire la plus douce, sereine, avec, pour nos élèves, de belles réussites et une envie d'apprendre toujours intacte.

M. Lecaille et son équipe

*Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter M. Lecaille
au 03 44 72 96 87 (de préférence le jeudi).*



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE CINQUEUX

En cette nouvelle rentrée scolaire, L'ASPEC reprend du service...

Malgré une année passée très perturbée avec ce Covid, l'ASPEC n'a pas pu proposer à nos enfants et aux parents également, de belles manifestations comme elle peut en faire d'habitude !

Pour les nouveaux arrivants, l'ASPEC est un groupe de parents qui en collaboration avec l'équipe enseignante et la mairie propose des manifestations afin de récolter des fonds qui seront, soit reversés à l'école, soit servant à financer des projets éducatifs et culturels ou bien à acheter du matériel et/ou accessoires.

Pour exemple, l'ASPEC s'est occupé du marquage au sol des jeux dans la cour de récréation, a fait don d'une somme à l'école (qui permet de financer les différentes sorties de nos enfants sans contribution des familles) et est toujours présente lors des manifestations telle que le Carnaval (tenue de stand pour les boissons et goûters, sécurité au niveau de la route pour le défilé, sono...) mais aussi pour la fête de l'école (tenue des stands de jeux, rénovation des anciens jeux proposés et même création de certains autres, organisation des repas ...)

Oui, l'association s'est faite discrète depuis toutes ses problématiques sanitaires, mais nous sommes toujours là avec plein d'envie, plein d'idées pour que ces manifestations, qui font la joie des enfants et parents reprennent place.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe pour passer de bons moments en aidant dans l'organisation et la participation de ses futurs événements n'hésitez pas à nous contacter :

aspec_leseraines@yahoo.fr

On compte sur vous !

Bonjour à Tous

L'AECC vous propose dès le 9 octobre 2021 son 8ème Rendez Vous -Troc de Plantes- sur le Parking de l'école de 10H30 à 16H Venez nombreux !

Le principe est simple, vous apportez une ou plusieurs plantes, vous repartez avec celles de votre choix.

Cette bourse aux plantes est ouverte à tous adhérents ou non .

Une édition de printemps de cette Bourse aux Plantes aura lieu également en avril 2022

Nous organiserons comme les années passées des visites de jardins, des conférences sur les techniques de jardinage ,des randonnées ,des commandes groupées de rosiers et toujours dans la bonne humeur nous continuons à aménager le massif des rues Pont -Sacy .

Si vous souhaitez rejoindre L'association vous pouvez nous contacter à cette adresse mail : aecc357@gmail.com

A bientôt.

8^{ème} TROC DE PLANTES
ASSOCIATION ÉGLANTINES CERISES ET COLAPUIS
À CINQUEUX

9 OCTOBRE
2021 DE
10H30 À 16H

PARKING DE L'ÉCOLE
Possibilité d'échanger ou de se procurer des plantes
Inscription gratuite à l'accueil des votre arrivée
Cette bourse n'est pas ouverte aux professionnels
Contacts et renseignements /aecc 357@gmail.com



AMICALE SPORTS ET LOISIRS 2021



**Associations ou sections
composant l'Amicale :**

**Au Gré du Fil, Coyotes Country Club,
Gymnastique volontaire, Judo, Pétanque,
Randonnée pédestre, Rythm et Aérogym.**



PROGRAMME DE L'ANNÉE

- **Brocante et Forum des Associations**
- **Marché de Noël le dimanche 5 décembre 2021, un stand Téléthon sera présent.
Venez nombreux dans nos différentes manifestations.**



amicalesportscinqueux@gmail.com
www.sites.google.com/site/amicalecinqueux





Après 18 mois d'arrêt partiel causé par la pandémie, l'association Au Gré du Fil a repris ses activités début Septembre.

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons chaque mercredi après midi, et un samedi après midi par mois.

Le 26 septembre, nous avons organisé des Puces de Couturières qui ont connu un vif succès.

Nous préparons activement le Marché de Noël prévu le 1er dimanche de Décembre.

Pour les personnes intéressées, il reste quelques places de disponibles.

Pour tous renseignements, appeler
le 06 84 52 10 70 Françoise LELEU,
ou le 06 76 44 48 09 Sylviane LEFEVRE.

La Présidente et son bureau.

ENEZ VOUS INITIER A LA DANSE EN LIGNE sur des musiques country et non country



(Association affiliée à la Fédération Française de Danse)

Animatrice : Karine

1^{er} Cours gratuit !

Jour et horaire de Débutant :

**Mercredi : Gde salle Polyvalente Espace Maurice Guerlin
19h00 à 20h00**

Cours de novices, intermédiaires-avancés le mardi et le mercredi

Renseignements : Corinne : 06.12.45.38.63 / Dominique : 06.31.71.08.92



Section Pétanque

La section Pétanque de l'Amicale de Cinqueux recense 87 adhérents début 2021. Les membres se réunissent tous les mercredis à partir de 14 heures sur le terrain pour jouer à la pétanque avec l'esprit sportif dans le respect des autres. Convivialité, détente et grand air sont nos maîtres mots, et nous apportent un plaisir et un gage de bonne santé.

La section Pétanque organise, hors période de pandémie, 2 tournois internes (été, hiver) et 3 tournois OPEN ouverts à tous. Elle propose également des festivités afin de partager de bons moments ensemble (barbecues, journée plein air, repas de fin d'année).

C'est une section attrayante et dynamique où tous les Cinquatiens et Cinquatiennes, petits et grands, peuvent s'inscrire pour effectuer un sport convivial inséré dans la vie locale.

Nous jouons 2 parties (tirage au sort) pour le tournoi interne puis une troisième ou plus à la mêlée (tirage avec les boules).

Pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir notre section, vous pouvez venir vers 16 heures et jouer les parties hors concours interne. Vous serez les bienvenues et vous pratiquerez un sport de détente qui allie stratégie et physique.

Section Randonnée Pédestre – Amicale de Cinqueux

La Section Randonnée Pédestre de Cinqueux est une association où l'on peut pratiquer la marche en groupe.

Le club accueille à ce jour 38 adhérents.

Les randonnées sont organisées

- les dimanches matin de 9 h à 12 h pour environ 12 à 14 km. Le lieu de rendez-vous diffère chaque dimanche dans le département, le plus souvent dans le sud de l'Oise. Quelques randonnées sont organisées à la journée, de préférence à la belle saison, permettant d'aller plus loin.

- les jeudis après-midi, un jeudi sur deux, de 14 h à 16 h, dans un rayon de 10 km autour de Cinqueux, pour des parcours de 8 km environ.

Notre programme est établi chaque trimestre, en réunion, où toutes les suggestions sont les bienvenues.

Aussi pouvons-nous marcher tous les dimanches et un jeudi sur deux toute l'année. Un volontaire est désigné comme accompagnateur et encadre la sortie.

Si le cœur vous en dit vous pouvez nous accompagner sur 2 ou 3 sorties pour tester vos possibilités, avant de nous rejoindre en tant que membre du club.

A bientôt peut-être sur les chemins.

Président Teddy Lepaysan 06 15 99 97 91



RYTHM et AEROGYM 2021

RYTHM et AEROGYM est une section de l'Amicale Sports et Loisirs de Cinqueux.
Elle est LABELLISÉE SPORT-SANTÉ, affiliée à la Fédération Léo Lagrange.

5 cours sont proposés du lundi au jeudi à l'Espace Maurice Guerlin avec Béatrice:

Lundi : 20h15 à 21h15 : Fitness

Mercredi : 14h30 à 15h30 : Sport Santé

Mardi : 10h00 à 11h00 : Gym douce

Jeudi : 9h25 à 10h25 et 10h30 à 11h30 : Pilates

1 cours le vendredi (tous les 15 jours) avec Daniel : 14h00 à 16h00 : Marche Nordique

Rendez-vous pendant les travaux de la commune sur le parking de l'église
puis sur le parking derrière l'école.

*Un cours d'essai est proposé,
venez rejoindre les 70 adhérents.*

- Participation au Forum des Associations
- 5ème Salon du Bien-Être le 10 octobre 2021

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements,
contacter le 06 15 76 44 65

rythmaerogym@gmail.com

www.sites.google.com/site/rythmcinqueux



Le comité des fêtes est incontournable dans la vie de notre village, c'est aussi une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la commune.

Malheureusement pour tout le monde, en raison de la situation actuelle et des mesures Sanitaires en vigueur, les Membres du CDF ont pris la décision d'annuler les manifestations de 2020 et 2021.

Comme chaque année, le CDF organise le défilé du Père Noël avec la participation de la Municipalité de Cinqueux. Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de prendre cette décision de manière définitive. Nous reviendrons vers vous pour vous informer sur la suite donnée à l'organisation de cette manifestation.

Le Comité des fêtes est toujours prêt à accueillir de nouveaux volontaires, ce nombre n'est pas restrictif. Bien au contraire nous accueillerons avec plaisir les bonnes volontés avec des idées et un peu de temps disponible. N'hésitez pas à nous contacter.

J'en profite pour remercier Monsieur le Maire, ainsi que le conseil Municipal, pour la confiance qu'ils nous accordent. Je remercie également l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes et toutes les personnes qui nous apportent leur aide et leur soutien.

Au plaisir de vous rencontrer,
Le Président et les Membres du CDF.

cdfcinqueux@gmail.com



CINQUEUX MANIFESTATIONS 2021

Sous réserve des conditions sanitaires

OCTOBRE

Mardi 05	Assemblée Générale (20h Préau)	ASPEC
Samedi 09	Troc de plantes	AECC
Dimanche 10	Salon du Bien Etre	Rythm & Aérogym
Mercredi 20	'L'appétit vient en chantant' 15h Espace Maurice Guerlin	Bibliothèque

NOVEMBRE

Jeudi 11	Cérémonie Officielle -Armistice 1918-	Municipalité
Mercredi 17	Conteuse	Bibliothèque
Samedi 13	Bal	Coyotes Country Club
Jeudi 25	Repas des Aînés	CCAS - Municipalité

DECEMBRE

Dimanche 05	Marché de Noël	Amicale Sports & Loisirs
Vendredi 17	Noël des Ecoles	Municipalité
Vendredi 17	Défilé du Père-Noël dans Cinqueux.	
Photos avec le Père-Noël et distribution de chocolats (Comité des Fêtes) Boissons chaudes (Municipalité), Pâtisseries (ASPEC) sur la Place Georges Tainturier.		

JANVIER 2022

Vendredi 21	Vœux du Maire	Municipalité
-------------	---------------	--------------

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h-17h30

Samedi : 10h-12h

8 rue de Pont STE MAXENCE

Cotisation annuelle 7€ par famille

(tarif au 12.04.2021)



Les personnes, bénévoles de la bibliothèque municipale, vous proposent de nombreux livres récents et anciens, pour enfants et adultes, prix de littérature, romans du terroir et DVD.

Quelques romans illustrent la rentrée littéraire 2021 : Amélie Nothomb Premier Sang, Agnès Desarthe L'éternel fiancé, Marc Dugain La volonté, David Diop La porte du voyage sans retour, Tanguy Viel La fille qu'on appelle, Philippe Torreton Une certaine raison de vivre etc...

Nous sommes en cours d'informatisation, vous pourrez bientôt voir en ligne nos contenus et faire votre choix
Site en construction **biblio.cinqueux.fr**

Vous pouvez nous joindre par téléphone aux heures d'ouverture au **03.44.32.15.38.**

Ouverture du Secrétariat

Lundi de 13h30 à 18h00, Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h00, Vendredi de 13h30 à 18h30

Fermé le jeudi

Tél. 03.44.72.81.13 - Fax 03.44.70.07.61

mairie.cinqueux@wanadoo.fr - cinqueux.fr - [facebook.com/infos.cinqueux/](https://www.facebook.com/infos.cinqueux/)